

Commune de FRANCHELEINS

Compte rendu de la réunion ordinaire du Conseil Municipal Du jeudi 13 avril 2023 à 20h30

-+--+--+

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de FRANCHELEINS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation régulière, sous la présidence de M. LUX, maire.

Présents : Mme CHAUVOT Stéphanie (pouvoir de M. DESTHIEUX), Mme FANGET Laure, Mme FARFOUILLON Brigitte, M. GUIDE Julien, Mme Laurianne HYVERNAT, Mme JOURDAN Sylvie (pouvoir de Mme JOUBERT), M. LUCENET Thierry (pouvoir de M. DEROCHE), M. LUX Jean-Michel (pouvoir de Mme MOUCHETTE), Mme MARCHE Nathalie , M. MOLLARD Philippe, M. MOYNE Sébastien, M. NOTIN Guillaume, Mme PERRILLAT MANDRY Monique, M. ROLLET Mathieu, M. VIVIEN-MAGNIEN Johan.

Excusé : M. DEROCHE Christophe (pouvoir à M. Thierry LUCENET), M. DESTHIEUX Hervé (pouvoir à Mme CHAUVOT), Mme JOUBERT Marie (pouvoir à Mme JOURDAN), Mme MOUCHETTE Sabrina (pouvoir à M. LUX),

Mme Nathalie MARCHE est désignée comme secrétaire de séance.

-+--+--+

Approbation du précédent compte-rendu.

Il n'y a pas de remarque sur le compte-rendu du précédent conseil. Il est donc approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement du budget principal de l'exercice 2022

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif 2022 fait apparaître en fonctionnement un excédent de clôture de 331 779,82 €

Constatant que le compte administratif fait apparaître en investissement un résultat de clôture de -83 242,07 € et que le solde des restes à réaliser s'élèvent en dépenses à 20 911.00 €,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats comme suit :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement en réserves d'investissement au compte de recettes 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés : 104 153,07 €
- Affectation de l'excédent de fonctionnement au compte de recettes 002 - Résultat de fonctionnement reporté : 227 626,75€
- Report du déficit d'investissement au compte de dépenses 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 83 242,07€

Affectation du résultat de fonctionnement du budget Auberge de l'Appéum de l'exercice 2022

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif fait apparaître en fonctionnement un excédent de clôture de 31 661,03 €

Constatant que le compte administratif fait apparaître en investissement un résultat de clôture nul et qu'il n'y a pas de restes à réaliser,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats comme suit :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement en réserves d'investissement au compte de recettes 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés : 00.00 €
- Affectation de l'excédent de fonctionnement au compte de recettes 002 - Résultat de fonctionnement reporté : 31 661,03 €
- Report de l'excédent d'investissement au compte de recettes 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 00.00 €

Vote des taux d'imposition 2023

Après avoir communiqué à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition de l'année 2023 transmis par la Trésorerie Générale de l'Ain, établi sur la base des taux votés en 2022, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de ne pas modifier ces taux. En effet, les bases augmentant de façon importante cette année, nos recettes augmentent mécaniquement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés :

- FIXE les taux d'imposition pour l'année 2023 comme suit :
 - o Taxe foncière sur bâti : 27,14 %
 - o Taxe foncière sur non bâti : 25.18 %
- RAPPELLE que le taux de référence pour la taxe d'habitation est de 11,41 %

Vote du budget primitif 2023, budget principal

Après la présentation du budget primitif 2023 de la commune, préparé par la commission Finances, qui s'équilibre comme suit, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir l'approuver.

Section de fonctionnement

Dépenses : 998 344,75 €

Recettes : 998 344,75 €

Section d'investissement

Dépenses : 1 109 041,07 €

Recettes : 1 109 041,07 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés :

- APPROUVE le budget primitif 2023 de la commune.

Vote du budget primitif 2023, budget Auberge de l'Appéum

Après la présentation du budget primitif 2023 de l'Auberge de l'Appéum, préparé par la commission Finances, qui s'équilibre comme suit, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir l'approuver.

Section de fonctionnement

Dépenses : 31 661,03 €

Recettes : 31 661,03 €

Section d'investissement

Dépenses : 26 000,00 €

Recettes : 26 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés :

- APPROUVE le budget primitif 2023 de l'Auberge de l'Appéum.

Modification des commissions communales

Les commissions communales doivent être modifiées suite aux demandes suivantes :

- Mme Laure FANGET souhaite intégrer la commission bâtiments

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés, les commissions communales sont modifiées comme ci-dessous :

Commission Finances et gestion de la maison de l'Amitié

Vice-président : Jean-Michel LUX

Membres : Thierry LUCENET, Sabrina MOUCHETTE, Mathieu ROLLET, Stéphanie CHAUVOT, Philippe MOLLARD, Laure FANGET, M. Christophe DEROCHE.

Commission Communication et fleurissement

Vice-présidente : Stéphanie CHAUVOT

Membres : Christophe DEROCHE, Laure FANGET, Thierry LUCENET, Lauriane HYVERNAT, Monique PERRILLAT MANDRY, Johan VIVIEN MAGNIEN.

Commission Numérique

Vice-président : Johan VIVIEN MAGNIEN

Membres : Sabrina MOUCHETTE, Stéphanie CHAUVOT, Lauriane HYVERNAT, Thierry LUCENET, Guillaume NOTIN.

Commission Urbanisme et cimetières

Vice-président : Mathieu ROLLET

Membres : Brigitte FARFOUILLON, Marie JOUBERT, Sylvie JOURDAN, Thierry LUCENET, Nathalie MARCHE, Philippe MOLLARD, Guillaume NOTIN, Johan VIVIEN MAGNIEN, Lauriane HYVERNAT.

Commission Bâtiments et développement durable

Vice-président : Christophe DEROCHE

Membres : Stéphanie CHAUVOT, Hervé DESTHIEUX, Laure FANGET, Julien GUIDE, Thierry LUCENET, Philippe MOLLARD, Guillaume NOTIN, Johan VIVIEN MAGNIEN.

Commission voirie - sentiers

Vice-président : Thierry LUCENET

Membres : Stéphanie CHAUVOT, Christophe DEROCHE, Hervé DESTHIEUX, Brigitte FARFOUILLON, Julien GUIDE, Sabrina MOUCHETTE, Sébastien MOYNE, Mathieu ROLLET.

Commission Scolaire

Vice-présidente : Sabrina MOUCHETTE

Membres : Stéphanie CHAUVOT, Marie JOUBERT, Sylvie JOURDAN, Nathalie MARCHE, Monique PERRILLAT MANDRY.

Commission Jeunesse

Vice-présidente : Sabrina MOUCHETTE

Membres : Johan VIVIEN-MAGNIEN, Guillaume NOTIN, Laure FANGET, Stéphanie CHAUVOT.

Modification du tableau des emplois

La situation de surcharge de notre service administratif nécessite le passage de notre agent d'accueil sur un temps plein. Par ailleurs, les différents remplacements au service périscolaire, assumés principalement avec des heures complémentaires, sont trop importants pour permettre de continuer sur ce modèle. Ces deux situations nécessitent la modification du tableau des emplois.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, présents ou représentés :

- Fixe le nouveau tableau des emplois permanents tel que ci-dessous,

Tableau des emplois permanents à temps complet

<u>Grade ou Cadre d'emploi</u>	<u>Fonction</u>	<u>Nombre</u>
<u>Service administratif</u>		
Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs ou des Rédacteurs	Secrétaire de Mairie	1
Cadre d'emploi des Adjoints administratifs	Accueil du public	1
<u>Service Technique</u>		
Cadre d'emploi des Adjoints Techniques territoriaux	Agent polyvalent	2

Tableau des emplois permanents à temps non complet

<u>Grade ou cadre d'emploi</u>	<u>Fonction</u>	<u>Nbre h/sem.</u>	<u>Nbre</u>
<u>Service Technique</u>			
Adjoint technique territorial principal 2 ^e Classe	Agent service école & aide garderie	22.68 h	1
Adjoint technique territorial	Agent de restauration	23.68h	1
Cadre d'emploi des adjoints techniques	Service des repas et aide garderie	12.18h	1
<u>Service Social.</u>			
Agent spécialisé principal de 2e classe des EM	Agent spéc.écoles maternelles	32.07 h	1
Agent spécialisé principal de 2e classe des EM	Agent spéc.écoles maternelles	32.07 h	1
<u>Service Animation.</u>			
Adjoint territorial d'animation	Surveillance garderie et cantine	28.38 h	1
Adjoint territorial d'animation	Surveillance garderie, aide au service repas	26.02 h	1
Adjoint territorial d'animation	Surveillance cour/cantine	27,50 h	1

Décisions du Maire par délégation du Conseil Municipal.

Depuis le dernier conseil, M. le Maire a mandaté des dépenses à hauteur de 23 794,36 €, dans le cadre de la délégation du conseil municipal.

Rapport des commissions.

- Voirie et chemins

M. LUCENET indique que le programme d'entretien des voiries 2023 inclura le lotissement du Meillon (trottoirs et voirie), les trottoirs de la rue des vignes, les entrées d'habitations qui étaient restées en gravier au Carron (elles seront reprises en bicouche), l'impasse de Collonge et le chemin SNCF qui lui, sera détruit et remis en chemin de terre, ne servant à aucun usager à part la SNCF.

- Bâtiments

M. LUCENET fait le rapport de cette commission pour M. DEROCHÉ : une demande a été faite par les associations utilisatrices du local associations pour un aménagement intérieur permettant un rangement plus efficace du matériel. Un rendez-vous est pris la semaine prochaine pour évaluer le besoin. A la cantine, une réparation va être faite sur le mur abîmé par la tringle à rideaux. L'audit énergétique de l'école a été fait le 29 mars et nous sommes en attente du rapport. Pour les travaux d'extension de la mairie, le Permis de Construire a été déposé et un rendez-vous est pris avec la maîtrise d'œuvre pour un point technique. Concernant l'auberge de l'Appéum, le groupe de travail a visité les lieux et commencé à évaluer les possibilités. Ont été évoqués entre autres : un bar/restaurant, un commerce multi-services, des appartements au-dessus, etc... Le groupe de travail envisage une consultation des habitants (au travers d'un flyer à retourner complété en mairie) afin de recueillir les idées et souhaits et alimenter ainsi la réflexion.

- Communication fleurissement

Mme CHAUVOT indique qu'elle a convenu avec les agents techniques des modalités et emplacements d'installation des nouveaux pots de fleurissement, en accord avec les pompiers et notre correspondant incendie et secours. Les fiches pour la distribution des éditions communales ont été refaites. Elle rappelle au conseil municipal la commémoration du 8 mai, puisque nous n'aurons pas d'autre conseil municipal avant.

- Urbanisme et cimetière

M. ROLLET indique que concernant le Plan local d'Urbanisme et la mise en liquidation judiciaire de l'Atelier du triangle, notre bureau d'étude, le liquidateur n'est pas intéressé par la reprise de l'étude. Nous allons donc pouvoir passer le co-traitant Mosaïque Environnement en mandataire principal. M. ROLLET a rencontré M. MONNIER pour son projet d'aménagement près du carrefour de la mairie afin d'éviter la gêne réciproque avec le projet d'aménagement communal. Concernant le réaménagement des circulations et eaux pluviales au cimetière d'Amareins, un seul devis a été reçu pour le mo-

ment. Une réunion du SCOT a eue lieu le 15 mars, qui a acté d'une baisse de la cotisation pour cette année. Un plan de paysage est en projet. Le SIEA a enfin communiqué sur les panneaux photovoltaïques sans travaux accessibles aux habitants de l'Ain. Ce dispositif permet d'acquérir à tarif négocié des panneaux prêts à utiliser pour réaliser immédiatement des économies d'énergie.

- **Scolaire et Jeunesse**

Mme PERRILLAT MANDRY fait le rapport de cette commission pour Mme MOUCHETTE : la commission reste en attente de devis pour les jeux de Cesseins.

- **Numérique**

M. VIVIEN MAGNIEN indique qu'il a une offre pour un panneau lumineux reconditionné aux alentours de 9500€. Il va réunir la commission pour revoir les entreprises et leurs propositions en fonction du budget prévu.

Questions diverses

- Le bornage du terrain du diocèse a été fait le 7 avril.
- La Commission Communale des Impôts Directs s'est réunie le 29 mars.
- Il va sans doute y avoir une démission au CCAS, pour des raisons personnelles.
- M. NOTIN signale que la voie bleue (piste cyclable le long de la Saône) est ouverte et que la promenade y est bien agréable.
- Mme FANGET signale que le Comité des fêtes tiendra la buvette des conscrits devant l'Appéum.
- Les Rallyes du coeur se réunissent à nouveau le 17 mai pour finaliser la manifestation en lien avec les associations du village, la commune et le SMIDOM.
- Mme PERRILLAT MANDRY signale la remarque d'un administré sur le fait que les comptes-rendus des conseils municipaux ne sont plus affichés sur les panneaux municipaux. Le conseil municipal a voté pour passer à la publication numérique en juillet dernier afin de répondre à une obligation réglementaire nationale et de ce fait, l'affichage papier n'est plus une obligation. Nous allons néanmoins reprendre l'affichage papier en plus de l'obligation numérique afin de permettre aux personnes qui en ont l'habitude, de consulter les comptes-rendus par voie d'affichage. Il est également toujours possible de venir les consulter en mairie.
- Mme FARFOUILLON demande sous quel délai peut avoir lieu la première réunion publique du PLU. M. ROLLET rappelle que nous attendions la résolution de la liquidation judiciaire de notre bureau d'étude afin de pouvoir en désigner un autre et programmer le débat sur le PADD au conseil municipal. La réunion publique pourra suivre, nous l'espérons, en juin.
- Le prochain conseil municipal est prévu jeudi 11 mai 2023 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h45.

Le maire
J.M. LUX

La secrétaire
N. MARCHE

